

À quoi ça sert d'offrir une messe ?



MAGAZINE – Des amis auxquels j’avais rendu un menu service m’ont offert un très beau cadeau : ils ont fait célébrer une messe pour ma famille. Célébrée « pour la gloire de Dieu et le salut du monde », la messe est toujours universelle mais on peut y associer, la semaine, une intention particulière (la messe dominicale est célébrée par le curé à l’intention de la communauté paroissiale). Le Christ est là, réellement présent, offert pour la multitude mais aussi pour chacun de ceux que nous Lui confions. Avec Lui, nous pouvons nous offrir au Père et Lui confier les intentions qui nous tiennent particulièrement à cœur.

Offrir une messe est un acte de foi et d’espérance en la miséricorde de Dieu. **Les premiers à en avoir besoin sont les défunts.** Ils ne peuvent plus rien pour eux-mêmes, leur chemin de conversion s’est arrêté avec leur dernier souffle, mais nous croyons que, dans la communion des saints, nous pouvons les aider dans leur ultime purification. Lorsque nous demandons au prêtre de célébrer une ou plusieurs messe(s) à leur intention, nous demandons au Père de les accueillir dans son Royaume de paix et de lumière. Dernier hommage de notre respect, de notre amour et de notre fidélité, ces messes offertes leur ouvrent les portes de l’éternité. Comme cadeau d’adieu, ce n’est pas si mal !

Pas une prière ne se perd

Nous pouvons aussi faire célébrer **des messes d’action de grâce** pour remercier pour un baptême, un mariage, une ordination, une réconciliation, une guérison, une conversion, une protection providentielle lors d’un accident, le succès d’un projet, une grâce obtenue, etc. **La Providence** ne cesse de nous combler de ses bienfaits, ne soyons pas comme ces neuf lépreux qui oublièrent de rendre

grâce pour leur guérison !

Nous pouvons également faire célébrer une messe pour confier nos proches, nos soucis, nos intentions. Tout ce que nous demandons dans une prière pleine de foi nous sera donné. Pas toujours comme nous l'avons imaginé mais soyons-en sûrs : pas une prière ne se perd ! Nous pouvons offrir une messe pour une intention générale (la France, les malades, les migrants, les prisonniers, la paix dans le monde, etc.) ou une intention particulière (tel malade, telle personne en difficulté, la paix dans telle famille, etc.). Confier ainsi nos proches, notre famille, nos amis à la miséricorde du Seigneur est une belle manière de les accompagner dans leurs projets, leurs joies et leurs épreuves.

► A LIRE AUSSI : **Faire célébrer une messe ?**

Reprenons conscience du cadeau que Dieu nous fait

La messe n'a pas de prix. Il ne s'agit ni d'acheter un sacrement ni de se s'attirer les bonnes grâces du Père, mais de s'unir au sacrifice du Christ ! Les honoraires de messe (habituellement 17 euros en France) ne « paient » pas le sacrement, elles matérialisent notre participation au sacrifice eucharistique (et nous permettent, au passage, de participer à la subsistance des prêtres). Lorsqu'elle est possible, notre présence à ces messes que nous faisons célébrer nous permet de nous y associer au plus près ! Avec notre prière, nous nous offrons nous-mêmes lorsque, avec le prêtre, nous déposons sur la patène telle personne, telle action de grâce, telle intention.

« *Source et sommet de la vie chrétienne* » (*Lumen gentium*, 11), **l'eucharistie** est le cœur de la vie des prêtres, le trésor de l'Église, source du salut pour les vivants et les morts. Le Christ est là, présent « au plus haut point » dans les saintes espèces ! Reprenons conscience de l'extraordinaire cadeau qu'Il nous fait en venant à nous, allons puiser à la source des grâces. Oui, il est grand le mystère de la foi !